

RE PUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur- Fraternité-Justice

MINISTERE DE L'ELEVAGE

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES FILIERES ANIAMES

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

DAON N° 06/CPMP/ME/DDFA/ME/2023

Pour les Travaux de construction de Trois fermes intégrées d'élevage des vaches laitières dans le Hodh El charghi et le Brakna en trois lots distincts.

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à la publication du PPM de la DDFA pour l'année 2023 paru dans le journal Horizons.
2. La Direction du Développement des Filières Animales a obtenu des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements des marchés de construction de 03 fermes intégrées d'élevage des vaches laitières dans les wilayas de Hodh Echarghui et du Brakna, en trois lots distincts :
 - Lot 1 : construction d'une ferme à Amourj ;
 - Lot 2 : construction d'une ferme à Néma (Bangou) ;
 - Lot 3 : construction d'une ferme à Aleg.
3. La Direction du Développement des Filières Animales sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser, les travaux.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent consulter les dossiers auprès du service des marchés publics du Ministère de l'Elevage et y prendre connaissance des documents d'Appel d'offres de 8 h à 16 h (du Lundi au Jeudi) et 8 h à 11 h le Vendredi.
6. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Avoir réalisé au cours des 3 dernières années un chiffre d'affaires moyen annuel certifié d'au moins de 20 millions d'ouguiyas (MRU) pour chaque lot ;
 - Avoir accès aux ressources financières nécessaires à l'exécution des travaux. A cet effet une attestation de solvabilité doit être fournie pour un montant de 5 millions d'ouguiyas (5 000 000 MRU) pour chaque lot. ;
 - Avoir réalisé au moins un marché similaire en nature avec satisfaction du maître d'ouvrage au cours des cinq dernières années. ;

NB : pour justifier l'expérience similaire le soumissionnaire doit fournir les attestations de bonne exécution ou les PVs de réception accompagnés par des copies des contrats.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à adresser au service des marchés du Ministère de l'Elevage, contre un paiement non remboursable au Trésor Public de 5 000 MRU.

Le document d'Appel d'offres sera récupéré directement au siège de la DDFA par les soumissionnaires qui auront déjà effectué le paiement.

8. Les offres devront être soumises au plus tard le 03/11/2023 à 12 heures à l'adresse ci-après :

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Elevage

Adresse : Tevrehg zeina Nouakchott ouest Lot N°140 de l'ilot PR (Iskane)

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la CPMP-ME le 03/11/2023 à 12 heures.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'une validité de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres d'un montant de 200 000 MRU pour chaque lot.
11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.
12. Le délai d'exécution des travaux est de 10 (Dix) mois à compter de la réception de l'ordre de service de commencement des travaux par le titulaire du marchés pour chaque lot.
13. Un candidat peut soumissionner aux plusieurs lots mais ne peut être attributaire qu'un seul lot.

12 OCT 2023

Le Secrétaire Général du ME
Mady OULD TALEB

